

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/TBT/N/IND/43

21 mai 2012

(12-2659)

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

## NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

<b>1. Membre notifiant: INDE</b> <b>Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):</b>
<b>2. Organisme responsable:</b> <i>Department of Consumer Affairs, Ministry of Consumer Affairs, Food and Public Distribution, Government of India</i> (Département de la consommation, Ministère de la consommation, de l'alimentation et de la distribution publique, gouvernement indien) <b>Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:</b>  Mr. Manoj Kumar Parida <i>Joint Secretary (Co-secrétaire)</i> <i>Department of Consumer Affairs</i> (Département de la consommation) <i>Ministry of Consumer Affairs, Food and Public Distribution</i> (Ministère de la consommation, de l'alimentation et de la distribution publique) Krishi Bhawan New Delhi - 110001 Téléphone: (+91)-11-23386666 Fax: (+91)-11-23386322 Site Web (du Département): <a href="http://fcamin.nic.in/index.asp">http://fcamin.nic.in/index.asp</a>
<b>3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [ ], 5.6.2 [ ], 5.7.1 [ ], autres:</b>
<b>4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant):</b> 19 articles figurant dans la deuxième liste du règlement de 2011 sur la métrologie légale (marchandises emballées)
<b>5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié:</b> <i>The Legal Metrology (Packaged Commodity) Third Amendment Rules 2011 vide Notification G.S.R. 784(E) and its amendments/ corrections thereof</i> (Troisième modification du règlement de 2011 sur la métrologie légale (marchandises emballées). Notification G.S.R. 784(E) et ses amendements/corrections).
<b>6. Teneur:</b> Règles relatives aux marchandises emballées destinées aux consommateurs industriels et institutionnels, y compris à la vente au détail.

<b>7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant:</b> Protection des consommateurs et prévention de pratiques trompeuses	
<b>8. Documents pertinents:</b> <i>The Legal Metrology (Packaged Commodities) Rules, 2011</i> (Règlement de 2011 sur la métrologie légale (marchandises emballées))	
<b>9. Date projetée pour l'adoption:</b> <b>Date projetée pour l'entrée en vigueur:</b>	} La troisième modification du règlement entrera en vigueur le 1 <sup>er</sup> juillet 2012.
<b>10. Date limite pour la présentation des observations:</b> 60 jours à compter de la date de la présente notification ou le 29 juin 2012, la date la plus proche étant retenue	
<b>11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax, et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:</b>  Mr. Manoj Kumar Parida <i>Joint Secretary</i> (Co-secrétaire) <i>Department of Consumer Affairs</i> (Département de la consommation) <i>Ministry of Consumer Affairs, Food and Public Distribution</i> (Ministère de la consommation, de l'alimentation et de la distribution publique) Krishi Bhawan New Delhi - 110001 Téléphone: (+91)-11-23388666 Fax: (+91)-11-23386322 Site web (du Département): <a href="http://fcamin.nic.in/index.asp">http://fcamin.nic.in/index.asp</a>	